



PROJET DE NOUVEAUX
RÉACTEURS NUCLÉAIRES
À GRAVELINES

ORGANISÉ PAR



Synthèse du compte rendu du débat public

17 septembre 2024 au 17 janvier 2025



Le débat public, organisé sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), sur le projet de construction de deux nouveaux réacteurs nucléaires EPR2 à Gravelines et leur raccordement, s'est déroulé du 17 septembre 2024 au 17 janvier 2025.

UNE ORGANISATION DU DÉBAT STRUCTURÉE ET INCLUSIVE

Les différentes modalités du débat, ainsi que son calendrier, ont été présentés à la Commission nationale du débat public pour approbation le 3 juillet 2024. La décision de la CNDP s'est appuyée à la fois sur l'étude de contexte approfondie présentée par l'Équipe du débat, qui permettait d'identifier les enjeux clés du projet et les préoccupations des acteurs locaux, et sur le dossier présenté par les porteurs de projet. Les choix retenus pour l'organisation du débat ont été marqués par le souci d'obtenir une participation citoyenne la plus large possible.

Tout au long des quatre mois de débat, un ensemble de dispositifs a été déployé afin de garantir une participation ouverte et inclusive de la population locale, ainsi que des parties prenantes, afin de leur permettre d'exprimer leurs attentes, leurs questionnements et leurs points de vue sur le projet. Les 11 réunions publiques ont constitué des temps forts du débat, rassemblant des experts, des représentants institutionnels et le grand public. Ces échanges, qui se sont déroulés dans le respect, ont permis d'aborder les enjeux majeurs du projet et d'éclairer les citoyens sur ses implications. En complément, des ateliers thématiques ont été organisés en vue d'approfondir des sujets spécifiques tels que la sûreté et la sécurité du projet, la prise en compte du changement climatique ou encore les alternatives au projet.

Le débat s'est également invité sur le terrain à travers des formats participatifs variés, intégrant des approches innovantes pour toucher un public plus large, voire « éloigné » du sujet. Des débats mobiles ont ainsi été organisés sur les marchés de Gravelines, Dunkerque, Saint-Omer et Audruicq, permettant d'aller à la rencontre des habitantes et des habitants, dans leur quotidien. Ces échanges informels ont favorisé une prise de parole spontanée et directe, recueillant une large diversité d'opinions sur le projet.

Par ailleurs, plusieurs déplacements sur le site EDF à Gravelines ont été proposés afin d'offrir au public une perception concrète des enjeux liés à l'implantation des futurs réacteurs, si le projet se poursuit. Ces rencontres sur le site envisagé, ont été accompagnées de présentations techniques assurées par les équipes d'EDF afin de présenter au public les spécificités du projet et son intégration dans l'environnement local.

L'Équipe du débat a également confié la réalisation d'un documentaire sur le projet à des lycéennes et des lycéens en classe de terminale audiovisuelle du lycée Noordover de Grande-Synthe, avec l'appui d'un de ses prestataires. Cette initiative originale a offert aux jeunes réalisateurs l'opportunité d'explorer les différents points de vue sur le

projet et d'apporter de nouveaux éclairages concernant ses implications sur le territoire, s'il était réalisé. Ce documentaire a donné lieu à une séance spéciale de ciné débat tenue à Gravelines, mais a aussi été diffusé sur l'antenne locale de BFM.

L'un des aspects marquants de ce débat a été la volonté d'impliquer des publics souvent éloignés des processus de concertation. Ainsi, des initiatives spécifiques ont été menées à destination des jeunes, telles que l'organisation d'un atelier avec les lycées de la région. Une démarche similaire a été engagée en direction des personnes en situation de handicap, avec une rencontre adaptée en partenariat avec l'association « Les Papillons Blancs ». Enfin, une intervention a été menée à la Maison d'Arrêt de Dunkerque, permettant à des détenus de s'informer sur le projet et de contribuer au débat par le biais d'un compte rendu collectif.

Par ailleurs, un groupe citoyen, composé de 29 citoyennes et citoyens répartis sur le territoire, a été réuni afin d'examiner en profondeur les enjeux liés au projet EPR2 de Gravelines. Au terme de trois journées complètes de travail – comportant une visite de site, des échanges avec les porteurs de projets et différents experts – le groupe a émis un avis argumenté sur le projet, structuré autour de plusieurs axes majeurs. Outre la question de l'opportunité, le panel s'est exprimé sur les conditions nécessaires à sa mise en œuvre pour que ce dernier génère des bénéfices concrets pour le territoire, ainsi que sur ses impacts potentiels sur le cadre de vie et les moyens d'y répondre. Cette démarche a permis d'apporter une vision citoyenne structurée sur le projet, nourrie à la fois par des éléments techniques et par les préoccupations locales.

Afin d'assurer une information complète et accessible à toutes et tous, plusieurs outils de communication ont été déployés. Un site internet dédié a été mis en place pour centraliser l'ensemble des documents et actualités du débat, accompagné d'une plateforme participative permettant aux citoyens de poser des questions et d'obtenir des réponses de donner leur avis et de remplir un questionnaire en ligne. Le Dossier du Maître d'Ouvrage (DMO) et sa synthèse ont constitué des supports de référence, complétés par une plaquette de présentation du débat et des affiches largement diffusées dans les lieux publics et les mairies des communes concernées.

Enfin, une lettre d'information a été envoyée aux personnes inscrites, assurant un suivi détaillé des événements.

Grâce à cette combinaison de formats variés et d'actions de terrain, le débat a favorisé une participation active qui a permis à la pluralité des points de vue et des attentes vis-à-vis du projet d'émerger.

LES CHIFFRES DU DÉBAT

Les modalités



45
événements

2
ateliers

4
webinaires

4
visites
de site

11
réunions
publiques dont
3 temps forts

8
auditions
de l'équipe
du débat

7
débat
mobiles

2
rencontres
les publics
spécifiques

3
rencontres
avec le panel
citoyen

1
ciné
débat

1
débat
sur WEO

1
débat sur
Delta FM

1
portes ouvertes
de la maison
du débat

Recueillir les avis



2365

participantes et participants
aux réunions publiques, webinaires,
ateliers, débats mobiles, débats
autoportés, ciné débat, visites de site



2790
contributions
dont

2223
questionnaires

139
questions pour
57 contributeurs

337
avis pour
212 contributeurs

84
cahiers d'acteurs

7
comptes rendus de débat autoporté

Informers les publics



10 465

**visiteuses
et visiteurs**
sur le site



1 891

**Dossiers
du Maître d'Ouvrage**
et synthèses diffusés
(papier ou numérique)



5

newsletters
envoyées

1 494

abonnées
et abonnés
à la newsletter



4 640

**abonnées
et abonnés**
aux réseaux sociaux du débat



887

**insertions
publicitaires**
(spot ciné, spot radio,
insertion presse)

+ de

100

articles
dans la presse





la Loi de Programmation sur l'Énergie et le Climat (LPEC), initialement prévue pour juillet 2023, alimente de nombreuses interrogations sur la cohérence des choix énergétiques de la France, interrogations qui se sont évidemment à nouveau exprimées au cours du débat sur le projet des EPR2 de Gravelines.

UNE OPPORTUNITÉ FORTEMENT DÉBATTUE

En l'absence de décision définitive sur la place du nucléaire dans le mix énergétique futur, la décision d'engager un projet aussi coûteux et structurant que celui des EPR2 de Gravelines a soulevé des questionnements sur son opportunité et sa légitimité.

UN PROJET INSCRIT DANS UN CONTEXTE COMPLEXE

Le projet de construction de deux réacteurs nucléaires EPR2 à Gravelines fait partie d'un programme national plus large, comprenant six nouveaux réacteurs, répartis entre les sites de Penly (76), Bugey (01) et Gravelines (59). Comme l'avait mis en évidence le débat public tenu entre octobre 2022 et février 2023 et qui portait à la fois sur ce programme d'ensemble et sur le projet de Penly, cette relance du nucléaire annoncée par le Président de la République s'inscrit dans un contexte législatif et énergétique marqué par de profondes incertitudes.

La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui définit les grandes orientations de la politique énergétique française, était en attente de révision, mais ses directions définitives n'ont pas encore été fixées. Cette absence de cadre clair, illustrée aussi par le retard dans l'adoption de

Le débat public a mis en lumière des préoccupations majeures quant aux besoins en électricité à venir et aux alternatives possibles pour les satisfaire. Si le territoire de Dunkerque est engagé dans une dynamique industrielle forte avec des projets ambitieux de décarbonation des industries existantes et d'implantations d'activités nouvelles fortement consommatrices, la question des besoins réels en électricité demeure ouverte. Les projections de RTE prévoient un doublement de la consommation électrique locale d'ici 2040, ce qui justifierait, selon les défenseurs du projet, la construction de nouveaux moyens de production pilotables et bas-carbone.

Cependant, d'autres participantes et participants opposés au projet, ont remis en question cette approche, soulignant qu'une analyse approfondie des alternatives était encore nécessaire. Ils ont plaidé en faveur d'un développement accru des énergies renouvelables, associé à des solutions de stockage et à une gestion plus efficiente et plus sobre de la demande énergétique.



Le projet divise profondément quant à la stratégie énergétique à adopter. Pour ses partisans et partisans, il s'agit d'une réponse indispensable aux défis de la souveraineté énergétique et de la lutte contre le changement climatique, garantissant une production d'électricité stable et décarbonée sur le long terme. À l'inverse, ses détractrices et détracteurs mettent en avant les risques industriels et environnementaux liés au nucléaire, ainsi que les incertitudes sur les coûts d'investissement très élevés et les délais de réalisation. Ils plaident pour une transition énergétique alternative, basée sur la sobriété, l'efficacité énergétique et une accélération du développement des sources renouvelables.

UNE INSERTION SUR LE TERRITOIRE : DE FORTES ATTENTES SI LE PROJET EST POURSUIVI

Le débat public sur le projet EPR2 de Gravelines a révélé une large diversité de points de vue et d'enjeux exprimés par les participantes et participants, dans le cas où le projet serait poursuivi. Les interventions ont mis en évidence un vif intérêt mais aussi un certain nombre d'inquiétudes pour les impacts potentiels du projet sur le territoire en termes sécuritaires, sanitaires, environnementaux ou socio-économiques, reflétant ainsi la complexité du sujet et l'importance qu'il revêt pour le territoire. Un investissement sur 15 ans de près de 20 milliards d'euros, un chantier sur lequel pourraient travailler plus de 8 000 personnes, une installation de grande puissance destinée à produire durant au moins 60 ans ne peuvent pas être sans conséquences profondes sur le territoire et le cadre de vie dans lesquels le projet s'insère.

Une partie des intervenants considère le projet comme un levier stratégique pour accompagner la réindustrialisation et pour favoriser la transition énergétique du Dunkerquois. Ils soulignent également les retombées positives attendues, notamment en termes d'emplois directs et indirects, de formation et de dynamisation du tissu industriel local ou régional.

Le projet s'inscrit aussi dans un territoire dense, marqué par l'émergence actuelle et future de nombreuses industries. Pour beaucoup, cette dynamique entraînera une transformation du littoral mais aussi des zones à l'intérieur des terres. Dès lors la question est posée de la capacité du territoire à s'adapter aux évolutions potentiellement induites par ces développements et l'accroissement de population qui y est lié. Les interrogations portent en particulier sur la disponibilité de logements, le dimensionnement des services de mobilité, la capacité des équipements publics sanitaires, éducatifs, sportifs ou culturels.

En revanche, d'autres voix se sont élevées pour exprimer des inquiétudes sur plusieurs aspects du projet. Les questions de sûreté nucléaire occupent une place centrale dans ces interrogations, notamment en raison des risques liés aux incidents ou accidents possibles et aux conséquences

potentielles pour les populations et le milieu naturel. Le sentiment d'un risque pour la santé causé par des rejets de faible intensité, compte tenu des seuils maximum fixés, mais durant de longues périodes, subsiste et se trouve accru par l'implantation projetée de nouvelles installations. Le débat a également montré la méconnaissance par les riverains des réacteurs actuels des consignes applicables en cas d'accident et a vu s'exprimer une envie forte d'informations, d'autant plus importante à satisfaire avec les futurs réacteurs.

S'agissant de la sûreté des installations, un point particulier a été soulevé, celui du risque de submersion maritime, risque accentué par l'élévation du niveau de la mer due au changement climatique. Certains participants ont à ce titre récusé le site de Gravelines pour implanter des EPR2. D'autres ont mis en avant la nécessité de renforcer les dispositifs de protection face à cet aléa, afin de prévenir d'éventuelles inondations qui pourraient affecter la centrale et ses infrastructures annexes mais aussi tous les environs. Tous insistent sur l'importance d'intégrer ce paramètre dans les études de sûreté, en ayant une vision à long terme cohérente avec la durée de vie prévue pour les réacteurs, et d'anticiper des mesures adaptatives pour garantir la résilience du site.

Par ailleurs, l'impact environnemental du projet n'a pas été le plus débattu. Cependant, certains intervenants ont alerté sur les émissions thermiques, les besoins en eau douce des EPR2 et la gestion des déchets radioactifs.

La transparence de l'information et l'implication du public dans le processus de décision ont constitué des attentes fortes exprimées lors du débat. Nombre de participants ont appelé à une communication plus claire et accessible sur les futures études d'impact, les mesures de sûreté prévues et les alternatives énergétiques envisageables.



Recommandations et demandes de clarifications par l'Équipe du débat

L'Équipe du débat a formulé plusieurs recommandations à l'attention de l'État, d'EDF, de RTE et d'autres acteurs concernés, afin d'apporter des clarifications sur les enjeux mentionnés durant le débat et de garantir une meilleure intégration du projet dans son environnement économique, social et écologique.

1. Recommandations adressées à l'État sur les thèmes suivants :

- Clarification de la politique énergétique
- Transparence des coûts et du financement
- Surveillance sanitaire sur le territoire
- Gestion du combustible et des déchets nucléaires

2. Recommandations adressées à EDF, RTE et d'autres acteurs sur les thèmes suivants :

- Suivi des impacts du projet et information du public
- Sécurité et sûreté des installations
- Adaptation au changement climatique
- Information transfrontalière

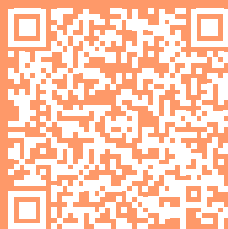
3. Recommandations aux acteurs du programme Grand Chantier (État, Région, collectivités, EDF) sur les thèmes suivants :

- Emploi et formation
- Services publics et cadre de vie
- Logements et aménagements
- Infrastructures et services de mobilité

4. Recommandations à EDF et RTE sur les thèmes suivants :

- Chantier socialement et environnementalement exemplaire
- Étude d'impact environnemental
- Participation citoyenne continue (charte, comité de suivi)

Ces recommandations visent à renforcer la transparence sur le projet et la prise en compte des préoccupations exprimées lors du débat public.



Retrouvez le compte rendu du débat public ainsi que le bilan de la CNDP.

<https://www.debatpublic.fr/projet-nouveaux-reacteurs-nucleaires-gravelines/les-enseignements-du-debat-7224>

Pour nous suivre :     

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - France
T. +33 1 40 81 12 63 - contact@debatpublic.fr
debatpublic.fr